



Pledge submitted by Democratic Republic of Congo to the Human Rights 75 Secretariat
December 2023

Original language of submission: French

Type of pledge: Single (by one state/actor)

Pledging entity: Ministère des Droits Humains

PLEDGE NUMBER 1: République démocratique du Congo réaffirme son engagement à coopérer avec le Haut-commissariat aux droits de l'homme, le conseil des droits de l'homme et les organes de traité ainsi qu'avec l'Union africaine et ses mécanismes en vue de renforcer la promotion et la protection de tous les droits de l'homme. Elle s'engage à intensifier ses contributions à l'émergence d'un nouvel ordre mondial au sein duquel les valeurs partagées de respect des droits et de la dignité des personnes et des peuples ainsi que de solidarité internationale favorable au droit au développement, à la paix et à la durabilité environnementale. Dans le cadre de la commémoration historique des 75 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme, instrument ayant valeur constitutionnelle en RDC, le Président de la République Démocratique du Congo S.E.M Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, voudrait prendre les engagements ci-après au nom du peuple congolais et en son nom propre:

1. Mettre tout en œuvre pour réduire, à travers la prévention, la prise en charge et la répression judiciaire, les cas de violences contre les femmes et les filles ; et poursuivre la mise en œuvre des engagements pris au niveau continental dans le cadre de la masculinité positive;
2. Faire du droit au développement une réalité à travers des politiques et mesures législatives dans divers domaines y compris dans le secteur des industries extractives pour lever les obstacles au développement et assurer la durabilité environnementale et Matérialiser la réalisation des droits des personnes vivant avec un handicap ou le VIH/SIDA ainsi que celles atteintes d'albinisme et peuples autochtones pygmées par des mesures concrètes dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle, de l'habitat, de la santé, de l'emploi et de l'accès à la justice;
3. Renforcer la protection des civils grâce à une police de proximité et une armée républicaine respectueuse des droits de l'homme ainsi qu'à travers des mécanismes efficaces de redevabilité tels que l'auditorat militaire et l'inspection générale de la police et Renforcer également la lutte contre l'impunité à tous les niveaux y compris le recours à l'expertise médico-légale; aussi bien pour les abus et violations des droits civils et politiques que pour le droit au développement et les droits économiques, sociaux et culturels; à travers des cours et tribunaux indépendants et disposant des ressources humaines et matériels répondant aux besoins des populations congolaises;
4. Promouvoir la justice transitionnelle à travers la mise en œuvre de la politique nationale de justice transitionnelle sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo et Soutenir

activement la redynamisation de l'Entité de liaison des Droits Humains qui est l'unique cadre de concertation et de collaboration impliquant les acteurs nationaux et internationaux œuvrant dans la promotion et la protection des Droits de l'Homme;

5. Renforcer l'espace civique à travers la protection des droits des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes et l'appui aux organisations et associations communautaires engagées dans l'inclusion et la participation des femmes et des jeunes dans les initiatives visant la promotion de la paix, de la cohésion sociale, le développement local et la protection de l'environnement en RDC.

Expected deadline within which pledge will be realised: Dec 20, 2024